



Nous recrutons un.e

Instructeur des autorisations d'occupation des sols (F/H) Emploi vacant - Catégorie B - Temps complet

*Vous avez des compétences ?
Venez les partager !*

Sous l'autorité du Responsable de Pôle ADS et intégré(e) dans une équipe de trois instructeurs, vous instruisez **les certificats d'urbanisme** opérationnels et les demandes **d'autorisation en matière d'urbanisme** (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager) pour les communes du Grand Auch Cœur de Gascogne.

Issu(e) d'une formation en **urbanisme**, vous justifiez d'une expérience professionnelle similaire réussie.

Intégré(e) au service urbanisme, le pôle ADS participe à la mise en **œuvre** de la stratégie d'aménagement du territoire de la Ville d'Auch, en cohérence avec l'ensemble des axes politiques de la municipalité.

Vous accompagnez les autres communes membres en étant force de conseil pour leurs prises de décisions en matière de droit des sols.

Fiche de poste détaillée sur :
www.grandauch.com

Contact informations poste :
anne-marie.bory@grand-auch.fr



Rémunération statutaire - Régime indemnitaire - Primes semestrielles
Chèques déjeuner - Titulaire ou contractuel

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae, arrêté de situation le cas échéant)
par mail à l'attention de Monsieur le Président
Idéalement par mail : rh-recrutement@mairie-auch.fr
Soit par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Emploi Formation- Place de la Libération -
BP 90321 - 32007 AUCH Cedex